

Saint-Benoît-sur-Loire au Fil du Temps

Éditorial

AGENDA

PROGRAMME DES 13 ET 14 JUILLET

ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2014

BUDGETS COMMUNAUX

ETAT CIVIL

INFORMATIONS PRATIQUES

VIE ASSOCIATIVE

LUCIENNE LEBRUN SE PENCHE SUR
NOTRE PASSÉ

N° 75

Juin 2014

Éditorial

Chers concitoyens

I have a dream (Martin Luther King)

Moi aussi, j'ai un rêve, modifier notre comportement, nos habitudes (les mauvaises !!!) de tous les jours, que de temps passé à calmer les uns et les autres sur des sujets qui ne sont du ressort ni de la police, ni de la gendarmerie, ni du maire, mais seulement de notre, de votre attitude, par manque de bon sens, manque de respect, absence totale de tolérance etc...

Dans mes rêves, les branches des arbres ne dépassent pas chez le voisin, les feuilles ne s'envolent pas, les végétaux n'envahissent pas les propriétés voisines.

Je rêve que les voitures ne stationnent plus sur les trottoirs, passages piétons, lignes jaunes. Vous devenez par ce fait responsables de la sécurité des piétons, des poussettes, de la circulation par manque de visibilité.

Je rêve que les chiens ne crottent plus sur les trottoirs (vous devez les ramasser), n'aboient plus ou ne fuient plus (des systèmes existent pour contrôler vos animaux).

Je rêve qu'il n'y ait plus de destruction de mobilier urbain, de plants arrachés ou volés, d'attroupements devant le distributeur de billets (ce qui impressionne nos personnes âgées), de pots d'échappement non réglementaires des motos, scooters ou autres.

Je rêve que les arroseurs des agriculteurs n'inondent plus les routes, votre responsabilité est engagée (des réglages existent), que leurs charrues ne dévorent plus les talus du bord des routes ou des chemins, dans le respect des limites.

Je rêve que les heures de bricolage, de tonte de pelouse, de sortie et de rentrée de poubelles soient respectées (voir le bulletin), que les abords des containers de tri de poubelles ne soient plus un dépotoir.

Je rêve que vos feux et leurs fumées soient déclarés en mairie et que leurs conséquences ne gênent pas vos voisins et n'entraînent aucun danger.

Je rêve, je rêve, ...

Eh oui, je rêve. Pourtant, il suffit d'un peu de bon sens, de savoir-vivre, et du respect envers les autres.

Je rêve qu'il y ait dans tous nos quartiers, hameaux ou rues, la « fête des voisins ».

Participer, organiser, c'est vraiment une belle occasion de se connaître, d'aplanir nos différents autour d'un simple apéritif ou repas.

Après ce nécessaire rappel au civisme, je veux vous souhaiter à tous, un bon été, et je compte sur vous pour me faire rêver.

Bien cordialement
Le Maire,
Gilles Burgevin

AGENDA

En Juillet :

Mardi 1^{er} : Spectacle École des Grands – Salle polyvalente

Samedi 5 et dimanche 6 : Fête du Port organisée par l'Association des Portugais

Dimanche 6 : Concert à la Basilique

Samedi 12 : Concours de pêche enfants à l'étang communal

Dimanche 13 : Fête nationale – Repas champêtre et feu d'artifice au Port

Lundi 14 : Fête nationale

Dimanche 20 : Marché des Producteurs de Pays

Mercredi 23 : Don du sang – 16h 19h – Salle des Fêtes

Dimanche 27 : Après-midi dansant organisé par SNAD2 – Salle polyvalente

En Août :

Dimanche 3 : Loto des Pompiers – Salle polyvalente

Dimanche 17 : Marché des Producteurs de Pays

En Septembre :

Vendredi 5 : Assemblée générale de la Société de chasse – Salle des Fêtes

Dimanche 7 : Randonnée VTT des pompiers

Dimanche 7 : Vide-greniers et salon des passionnés à la salle des Fêtes

Samedi 13 : Distribution des cartes de chasse – Ancienne mairie

Vendredi 19 : Assemblée générale APE écoles publiques – Ancienne mairie

Dimanche 21 : Marché des Producteurs de Pays

Pour découvrir les manifestations organisées par la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt, se reporter à la page 6.

HORAIRES D'ÉTÉ DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé tous les après-midis du **15 juillet au 16 août 2014**.

Un répondeur téléphonique sera disponible en cas d'urgence.

Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie

			14 H 30	17 H 30
Lundi				
Mardi	8 H 45	12 H 00	14 H 30	17 H 30
Mercredi	8 H 45	12 H 00		
Jeudi	8 H 45	12 H 00	14 H 30	17 H 30
Vendredi	8 H 45	12 H 00		
Samedi	9 H 00	12 H 00		

Sauf du 15 juillet au 16 août :

Mardi	8 H 45	12 H 00
Mercredi	8 H 45	12 H 00
Jeudi	8 H 45	12 H 00
Vendredi	8 H 45	12 H 00
Samedi	9 H 00	12 H 00

Manifestations

12 - 13 & 14 juillet

Samedi 12 juillet

9h à 11h : Concours de pêche pour les enfants à l'étang communal suivi d'un pique-nique en famille (gratuit).

Lundi 14 juillet

15h30 : Défilé en ville et cérémonie au Monument aux Morts.

16h30 : Démonstration des pompiers Place du Martroi.

17h15 : Raftaichissements dans la cour de la Mairie.

17h30 : Concert avec Valphonie dans la cour de la Mairie.

Dimanche 13 juillet

20h : Repas champêtre Place du Martroi-Charles de Gaulle.

Au menu :

Repas adulte : Melon et jambon cru – Andouillette de campagne ou pilon de poulet kebab – Frites ou petits pois - Fromage – Pavlova (meringue tendre, chantilly et fruits).

Repas enfant : Melon – Pilon de poulet – Frites - Glace.

Prix des repas : 13,50 € pour les adultes – 8 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Réservation chez les commerçants ou à la mairie.

22h15 : Retraite aux flambeaux animée par les Pompiers et Valphonie.

22h45 : Feu d'artifice au Port.

23h15 : Bal populaire en centre-ville animé par le disc-jockey 3AT.

Accueil de Loisirs de Saint-Benoît-sur-Loire Du 7 juillet au 1^{er} août 2014

	Du 7 au 11 juillet	Du 15 au 18 juillet	Du 21 au 25 juillet	Du 28 juillet au 1 ^{er} août
THÈME	Semaine médiévale	Semaine sur l'environnement	Semaine sur les animaux	Semaine sportive
SORTIE	Château de Meung-sur-Loire	Muséum + patinoire d'Orléans	Zoo de Beauval	Sortie accrobranches Neuvy-en-Sullias

L'ALSH de Saint-Benoît-sur-Loire est organisé par Familles Rurales Saint-Benoît-sur-Loire.

Tarifs :

- 89 € pour les béneédictins la semaine.
- 84 € pour le deuxième et troisième enfant Bénédictin (la semaine).
- 94 € pour les extérieurs (la semaine).
- 89 € pour le deuxième et troisième enfant extérieur (la semaine).

Inscription à la semaine.

L'inscription de votre enfant ne sera prise en compte que si elle est accompagnée d'un acompte de 34€ par enfant et par semaine.

Pour tous renseignements ou informations merci de contacter l'accueil périscolaire au 09 60 16 25 30 ou : familles.rurales.stbenoit@orange.fr

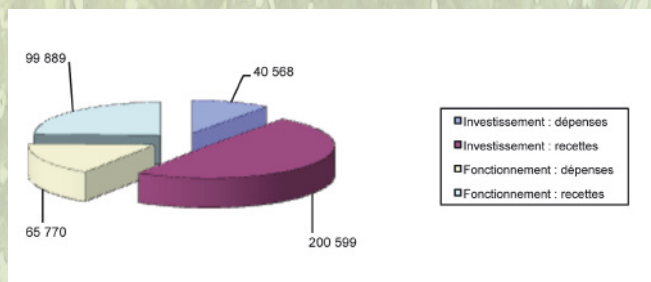
Mathieu DESPONTS

Les Budgets Communaux

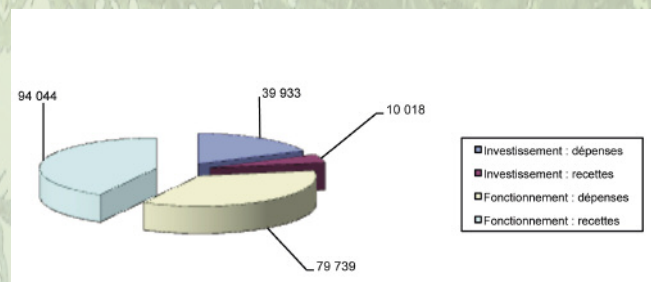
COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

(Les chiffres contenus dans les graphiques ci-dessous sont exprimés en euros sans décimale)

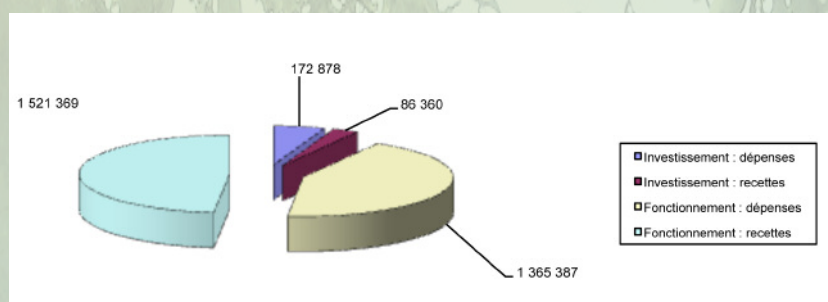
Budget Assainissement 2013



Budget Eau 2013



Budget de la Commune 2013

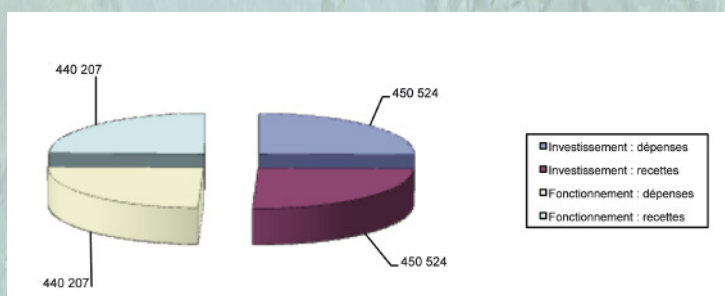


BUDGETS PRIMITIFS 2014

Budget Assainissement 2014

Pour 2014, le budget primitif Assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

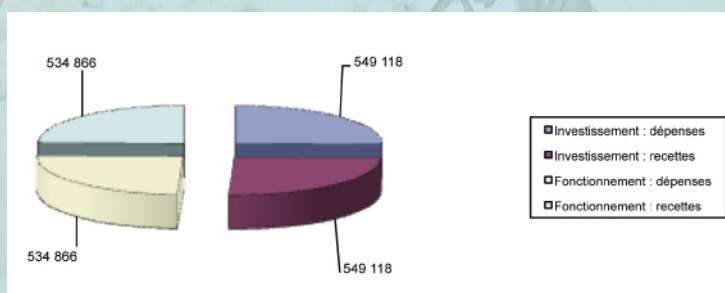
- 440 207 euros pour l'exploitation.
- 450 524 euros pour l'investissement.



Budget Eau 2014

Pour 2014, le budget primitif Eau s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 534 866 euros pour le fonctionnement.
- 549 118 euros pour l'investissement.



Les Budgets Communaux (suite)

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier le taux d'imposition des 3 taxes locales ce qui donne pour l'année 2014 les résultats suivants :

Budget de la Commune 2014

Pour 2013, le budget primitif de la Commune s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 2 173 684 euros pour le fonctionnement.
- 1 042 813 euros pour l'investissement.

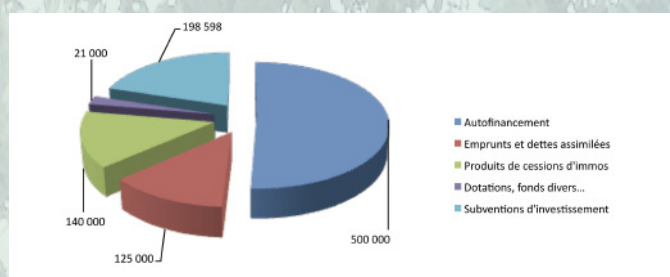
Impôts locaux 2014

Les différents taux d'imposition des 3 taxes locales restent inchangés :

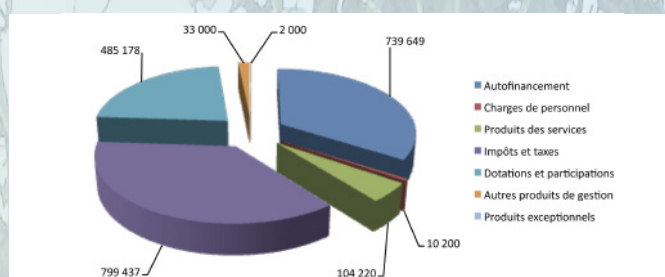
- Taxe d'habitation : 11,22 %
- Taxe foncière (bâti) : 14,60 %
- Taxe foncière (non bâti) : 42,77 %

Les graphiques ci-dessous donnent le détail des grandes rubriques de dépenses et recettes pour la partie fonctionnement et la partie investissement du budget primitif de la Commune :

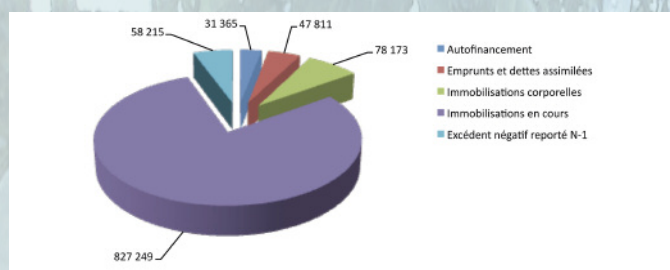
Dépenses de Fonctionnement



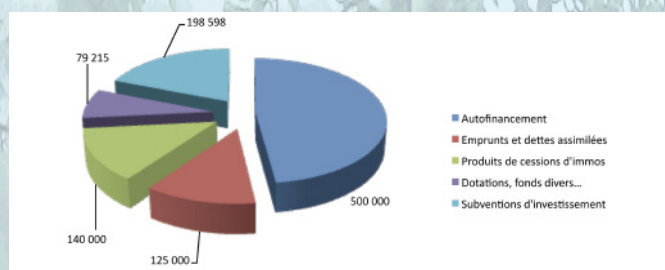
Recettes de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



Vous pouvez obtenir des informations détaillées et complémentaires sur ces différents budgets en vous adressant au Secrétariat de la Mairie.

État civil

NAISSANCES

Chloé et Sarah RIBEIRO nées le 30 mars à Orléans

Lisandro BELLETOISE ALVES né le 10 avril à Gien

Axel BOUTON né le 3 mai à Gien

DÉCÈS

André MULARD le 3 avril à Orléans

Simone FAYOL veuve CHOURAQUI le 9 avril à Orléans

Germaine CHATEIGNER veuve GUENOT le 19 avril à Saint-Benoît-sur-Loire

Laurence BERTHIER veuve PLANSON le 21 avril à Sully-sur-Loire

Denise LADIEL veuve DRECQ le 21 avril à Orléans

Danielle LECOIN veuve GASNOT le 26 avril à Gien

Infos Pratiques

RÉGLEMENTATION

DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

(Arrêté municipal du 25 juin 2001)

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison du bruit ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le jour de collecte habituel est le **jeudi après-midi** (s'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte est décalée au vendredi après-midi).

Rappel des consignes à respecter : Le couvercle doit être fermé, la poubelle doit contenir que des ordures ménagères en sacs (ni déchets verts, cartons ou déchets devant aller en déchetterie). Les poubelles doivent être sorties avant midi et rentrées le soir.

DON DU SANG

Besoin important !

Venez nombreux à la salle des Fêtes le **mercredi 23 juillet 2014 de 16 heures à 19 heures**.

Pour un premier don, se munir de votre carte nationale d'identité.



BIENVENUE A...

LES SAVEURS DE FLEURY

Amélie GAUPIN

Traiteur événementiel – Plateaux repas pour entreprises.

33, Route de Fleury - Tél. : **06 38 40 92 77**

PREVENS 45

Nicolas CHENAULT

Consultant indépendant en santé et sécurité du travail

4 Rue Henri Navarre - Tél. : **06 84 33 64 64**

RELEVÉS DES COMPTEURS D'EAU

La relève à distance des compteurs d'eau sera réalisée par notre fontainier Olivier ROLLION de juillet à août 2014.

Merci de dégager les citerneaux en cas de besoin.



VISITE AU CENTRE DE SECOURS

Le vendredi 9 mai dernier, les élèves de maternelle de l'École Sainte-Marie ont été accueillis par l'Adjudant Chef Vincent GOYON et le Caporal Chef Grégory HARDEL pour découvrir le centre de secours de Saint-Benoît-sur-Loire.

Ils ont pu visiter les locaux, découvrir les véhicules et essayer les différentes tenues.

Une bonne initiative pour, peut-être, faire naître des vocations et assurer ainsi la relève.

APPEL AU VOLONTARIAT...

Le centre de secours est à la recherche de personnel pour renforcer son effectif. Vous avez entre 16 et 55 ans, et vous voulez vous investir dans le milieu du volontariat pour porter secours et assistance aux personnes et aux biens. Venez rejoindre l'équipe du centre de secours de Saint-Benoît-sur-Loire.

Pour tous renseignements ou candidature, adressez-vous au Chef de centre,

Le Lieutenant Olivier ROLLION

Au 06 77 09 07 97



Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

La Municipalité propose d'adopter les nouveaux rythmes scolaires de la façon suivante :

- Pour les lundis, mardis, jeudis, vendredis : les horaires d'ouverture des classes et de cantine ne changent pas.
- Seuls les horaires de fin des cours changent : les enfants ne seront plus scolarisés :

- à partir de 15h45 pour l'école des Grands.

- à partir de 15h50 pour l'école des Petits.

Il y aura classe le mercredi jusqu'à midi, heure de fin de scolarité.

Délibération pour le tarif et le règlement intérieur des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Conséquence directe des nouveaux rythmes scolaires, la Municipalité propose des T.A.P. d'une durée de 45 minutes par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Cinq sessions seront proposées avec différentes animations.

Les différents animateurs viendront de la garderie périscolaire, des ATSEM, des intervenants extérieurs, du personnel des services techniques, dirigés par un coordinateur.

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 16 juin, a opté pour que ce service soit payant. Le tarif sera déterminé ultérieurement.

Une enquête avec pré-inscription a été lancée pour avoir une idée du nombre d'enfants participant à ces T.A.P.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'OR ET FORÊT

Visite du village de Saint-Benoît-sur-Loire par la guide conférencière de l'Office de tourisme à 17 h

Samedi 12 juillet - Samedi 23 août

Réservation conseillée auprès de l'Office de tourisme Val d'Or et Forêt ou au 02 38 35 79 00. Tarif : 3 € / 1,50 € / gratuit (-12 ans).

Marché des Producteurs de Pays, Place du Martroi Charles de Gaulle : de 9h à 12h

**Dimanche 20 juillet - Dimanche 17 août
Dimanche 21 septembre**

Renseignements auprès de l'Office de tourisme Val d'Or et Forêt : 02 38 35 79 00.

Oratoire de Germigny-des-Prés

Renseignements auprès de l'Office de tourisme Val d'Or et Forêt : 02 38 58 27 97.

*Réservation à l'Office de tourisme Val d'Or et Forêt.
Tarif : 10€ / 8 €.*

Samedi 26 juillet à 20h30

Trio Boogaloo, jazz

"Don't stop boogaloo" est composé d'un guitariste, d'un contrebassiste et d'un batteur. La formule s'inspire du courant Boogaloo né dans les années 60, style musical puisant sa source dans le latin-jazz, le tropicalisme rythmique afro-cubain et l'énergie soûl d'alors. Le groupe propose des titres tels que "Sunny", "Georgia" ou "So tired".

Samedi 30 août à 20h30

Douce Mémoire, musique de la Renaissance

"La nuit, tous les la sont gris".

Un voyage à travers les siècles et les contrées dans une obscurité que les musiciens veulent comme une invitation à une écoute aiguisée au plus profond de la musique sans que rien ne vienne distraire le spectateur. Jamais la musique n'est autant un art du temps, présent et dense que dans ces moments là.

Dimanche 14 septembre à 18h

Vadim Tchijik, violon autour de Bach

Lauréat de plusieurs prix, il mène une carrière internationale de soliste. Acclamé par le public en 2012, il revient accompagné de l'ensemble "les virtuoses" et déclinera le violon autour de Bach.

Visite de l'oratoire carolingien : à 14h les samedis et 17h les dimanches :

Samedi 12 juillet - Dimanche 13 juillet

Samedi 23 juillet

Dimanche 27 juillet

Samedi 9 août - Dimanche 10 août

Samedi 23 août - Dimanche 24 août

Samedi 6 septembre - Dimanche 7 septembre

Réservation conseillée auprès de l'Office de tourisme Val d'Or et Forêt ou au 02 38 58 27 97.

Tarif : 3 € / 1.5 € / gratuit (-12 ans).

Tout l'été :

Les P'tites histoires : un moment de détente grâce aux histoires racontées par les bibliothécaires (dès 4 ans, gratuit).

Toutes les dates sur www.cc-valdoret-foret.com / culture et loisirs

Journées du Patrimoine 2014

Samedi 20 septembre

- **11h00** : visite guidée de l'oratoire carolingien de Germigny-des-Prés, durée 1h00, limitée à 35 personnes (gratuit).
- **14h45** : visite guidée « *Il y a 70 ans, Max Jacob à Saint-Benoît* » en partenariat avec le « Cercil ». Renseignements auprès des Offices de Tourisme.

Dimanche 21 septembre

- **10h30** : visite guidée du village de Saint-Benoît, durée environ 1h30, limitée à 35 personnes (gratuit).
- **13h30** : visite guidée de l'abbatiale, durée environ 1h30, limitée à 40 personnes (gratuit).
- **17h00** : visite guidée de l'oratoire carolingien de Germigny-des-Prés, durée 1 heure limitée à 35 personnes (gratuit).

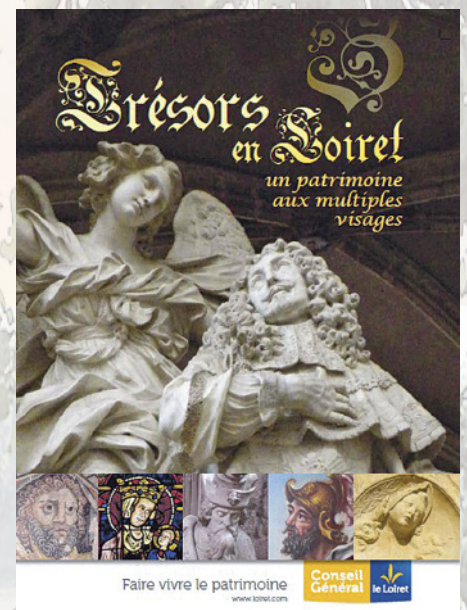
Possibilité de se restaurer sur place (restaurants, boulangeries, charcuterie, épicerie).

Marché des Producteurs de Pays le dimanche de 9h à 12h, Place du Martroi à Saint-Benoît-sur-Loire. Durant le week-end présentation d'une exposition à l'Office de Tourisme de Germigny-des-Prés.

« Trésors en Loiret, un patrimoine aux multiples visages ».

Le Loiret possède un patrimoine riche et varié. Au-delà des objets et édifices emblématiques, ce département conserve d'autres œuvres moins connues mais tout à fait remarquables.

Afin de montrer toute la diversité de ce patrimoine d'exception, l'exposition « Trésors en Loiret : un patrimoine aux multiples visages » invite plus particulièrement à la découverte ou à la redécouverte de 19 œuvres issues des Beaux-Arts (architecture, peinture et sculpture) et des arts décoratifs mais également représentatives de périodes allant de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Réalisées par des artistes célèbres, pour des commanditaires prestigieux ou témoignages rares d'une époque, toutes ont marqué l'histoire et l'art de ce territoire. L'exposition a été conçue comme une incitation à la rencontre in-situ de ces édifices et objets des quatre coins du département.



MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

La 4^{ème} édition du Marché des Producteurs de Pays a débuté le dimanche 20 avril et a réuni 13 producteurs. Bénédictins, touristes et habitués se sont rendus sur la place du Martroi dès 9h pour profiter du traditionnel rendez-vous.



L'animation musicale a été assurée par l'école de musique Val d'Or et Forêt avec le groupe Not'Ebène.

Le dimanche 18 mai, lors du 2^{ème} marché de la saison, Valphonie a animé un marché ensoleillé qui a rassemblé 14 producteurs.

Ces 2 premiers rendez-vous ont accueilli 2 nouveaux producteurs : Vanillemauve avec des confitures maison et François Pericouche avec des huiles de colza, de tournesol et de la farine de blé.

Vie Associative

MISE A L'EAU DES BATEAUX DE LOIRE

Le 19 mars dernier, les deux bateaux de Loire, une plate (6 m de long) et un fûtreau (10 m de long) construits par l'Armada ont été mis à l'eau au Port de Saint-Benoît.

Le projet avait été lancé en octobre 2012, lors de l'Assemblée générale du Comité des Fêtes et conduit sous l'impulsion de Serge TESSIER,

Président de l'Armada, section rattachée au Comité des Fêtes.

Les bénédictins s'étaient déplacés pour l'occasion au Port, qui avait pris un air de fête, avec la

présence de quelques marinières de Loire. Le baptême des bateaux a eu lieu lors de la Fête de la Marine et des Feux de la Saint-Jean le 28 juin.



BROCANTE

Dimanche 29 avril, pour sa 25^{ème} année, le Comité des Fêtes a organisé sa traditionnelle brocante en centre-bourg.

Comme l'année passée, était proposé en parallèle un vide-greniers ouvert aux particuliers.

Cette manifestation était animée par l'association des « Anciennes de l'automobile club du Loiret », qui a présenté au public une trentaine de véhicules des années 40.

Fête de la Marine et Feux de la Saint-Jean

Le Comité des Fêtes et l'association de l'Armada, avec la participation des Amis du Hameau du Port, ont organisé avec succès le samedi 28 juin au Port la fête de la Marine et les feux de la Saint-Jean.

Les visiteurs ont pu découvrir les animations autour des vieux métiers de pêcheur, cordier, vinaigrier... proposées par les marinières de Loire, artistes et autres chanteurs ligériens.

La journée s'est terminée par un dîner spectacle animé par le groupe « les Fis d'Galarne » et une illumination des bateaux, sans oublier le traditionnel feu de la Saint-Jean

La Grande Fête du Vélo... Belle ambiance!

Cette première édition de la Grande Fête du Vélo aura été, aux dires des exposants et des visiteurs présents, une belle organisation avec une ambiance chaleureuse. Le programme de cette manifestation, expositions, bourse aux vélos, parcours de la Loire à vélo et surtout visites guidées de Saint-Benoît a été très apprécié. Il nous reste à déplorer pour cette première année le nombre de visiteurs. Cette fête gratuite dont le thème du vélo est normalement fédérateur devrait attirer de nombreux visiteurs. Les bénévoles du Comité des Fêtes ont donné leurs heures sans compter pour préparer cette fête et, au-delà

de l'aspect déficitaire, il est décevant de constater ce manque de participation.

Il y aura bien sûr une seconde édition car nous souhaitons que La Grande Fête du Vélo devienne pérenne dans le calendrier des Fêtes de Saint-Benoît-sur-Loire, il faudra simplement la penser différemment.

Vide-Greniers et Salon des Passionnés le dimanche 7 septembre.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour notre traditionnel vide-greniers. Des bulletins d'inscriptions seront disponibles comme d'habitude à l'accueil de la Mairie dont l'aide nous est précieuse.

En ce qui concerne le Salon des Passionnés, nous cherchons toujours de nouveaux exposants. Vous qui avez un hobby ou une passion, venez la faire partager lors de ce rendez-vous annuel. Ce salon a été créé pour vous et il est très apprécié de tous les visiteurs.

Pour nous joindre ou nous rejoindre :
E-mail : cdf45730@gmail.com
Site : www.comite-des-fetes-saint-benoit-sur-loire.pietaya.fr





1914 ... 2014 pour ne pas oublier

2014 sera pour nombre de communes et d'associations l'occasion de commémorer le début de la grande guerre. C'est aussi pour moi l'occasion de vous entraîner dans le siècle de nos grands-parents, grands-oncles, et retrouver autant que faire se peut leur vie, vie pour beaucoup d'entre eux, meurtrie par le départ quelquefois définitif d'une partie de la famille.

A Saint-Benoît comme dans toute la France, les familles vont être profondément bouleversées. Nous suivrons pendant les 5 années de guerre la destinée des enfants de Jean-Baptiste et Marie Julienne LEBRUN, modestes cultivateurs du Cas Rouge puis des Charrières à St Benoît.

Installés dans leur petite ferme qu'ils exploitent depuis quelques années, ils se préparent à la fête ce 10 février 1914, ils marient leur fils Louis, domestique, 25 ans, à la demoiselle Aimée Venon de Sully. Toute la famille est fin prête pour aller jusqu'à Sully à pied peut-être, ou au mieux en voiture à cheval. Les hommes et les jeunes hommes ont tous revêtu leurs habits de fête, chemise blanche, redingote, nœud papillon ou lavalère et chapeau haut de forme. Les jeunes filles portent leur chapeau fleuri, les autres leur bonnet de cérémonie.

Louis est accompagné de ses 6 frères et 2 sœurs : Adrien, 30 ans, marié depuis 2 ans à Laure, jolie jeune femme, et leur fille Alphonsine d'à peine 2 ans, Casimir, marié depuis 1 an et qui est parti travailler au chemin de fer, Julien 24 ans, Arsène 20 ans, Maxime 19 ans et Isidore, le petit dernier des fils 16 ans. Les deux sœurs : Désirée mariée en 1912 à Abel Aguenier qui sont installés aux Allaires, et Hélène 12 ans. Si les rires de ces jeunes insouciantes animent la journée, les visages des parents, oncles et tantes sont inquiets et un peu tristes : les événements les font douter de l'avenir. En effet, le monde bouge, l'Europe se cherche... Dès avant 1900 les alliances se sont créées en vue d'un prochain conflit possible. La France, isolée depuis la guerre de 1870, rejoint la Russie qui a rompu avec l'Allemagne, et la Grande Bretagne. C'est l'Entente Cordiale. L'Europe est alors divisée en 2 camps, l'autre est formé de l'Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie. C'est la Triple Alliance. Dès 1906 le ministre anglais de la guerre songe à préparer son armée à débarquer en France ou en Belgique en cas de besoin en créant un corps expéditionnaire. Pendant ce temps, les Allemands en pleine expansion économique poursuivent la construction de leur flotte de guerre afin de

rivaliser avec la Grande Bretagne, superpuissance navale. En 1909, la Russie conclut un accord avec l'Italie par lequel ces deux pays reconnaissent leurs sphères d'influence, affaiblissant ainsi la Triple Alliance. Secrètement, depuis 1883, la Roumanie fait partie de la Triple Alliance dont elle va sortir avant 1914. En juillet 1912, la Russie conclut un accord secret avec le Japon, ce qui lui permet d'éviter un conflit de ce côté-là.

En 1914, il y a donc 2 blocs face à face : la Triple Entente (Russie, France Grande Bretagne)

et la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie et Italie, qui sera le maillon faible...)

Il devient clair pour l'Allemagne que d'ici quelques années, la supériorité de la partie adverse va devenir trop forte et qu'une guerre lui sera fatale. Les militaires poussent pour déclencher une guerre préventive tant que l'Allemagne en a encore l'occasion.

Les journaux de l'époque, le Petit Parisien, le Petit Journal, la Presse, la Liberté, la Libre Parole, la Patrie, le Miroir, font état d'escarmouches, d'incidents, de petits conflits, ce qui est commenté par nos anciens dans la campagne.

Commenté également le partage des Balkans par le congrès de Berlin en 1878 sous la houlette de Bismarck afin de résoudre la « question d'Orient ». Ce partage qui n'a satisfait personne a fait de cette région une véritable poudrière. Pour exemple, la Serbie sous domination turque jusqu'en 1807 revient sous ce même contrôle en 1813, passe sous domination russe en 1829, devient indépendante en 1867, rentre sous domination Austro-hongroise en 1903. Le souverain serbe et son épouse sont assassinés lors d'un complot soutenu par l'Autriche-Hongrie. Le nouveau roi rentre d'exil à Genève et est aussitôt soutenu par la Russie. En 1906, la Serbie se libère de ses liens avec l'Autriche-Hongrie et souhaite la réunion avec la Bosnie-Herzégovine où habitent beaucoup de slaves, rattachée à l'Autriche-Hongrie par le congrès de Berlin, et annexée en 1908. De nombreux attentats ont lieu en Bosnie, la tension monte entre les ethnies serbes voulant rejoindre la Serbie, les tchèques voulant un état indépendant, les musulmans cherchant à rejoindre la Turquie, les chrétiens désirant rester avec l'Autriche, et la partie hongroise de l'empire très agitée... L'Italie veut reprendre possession des territoires autrichiens à ses frontières



et la Roumanie souhaite obtenir les territoires autrichiens habités par les roumains...

En 1914, l'agitation en Bosnie Herzégovine est arrivée à un point critique et le gouvernement bosniaque déclare que seule une intervention militaire peut éviter une catastrophe. C'est dans ces circonstances que le prétendant au trône austro-hongrois, l'archiduc François Ferdinand et son épouse s'annoncent pour une visite officielle de quelques jours. Le 28 juin 1914 ils sont assassinés lors d'une promenade à Sarajevo par des étudiants bosniaques haïssant l'Autriche-Hongrie.

Le 5 juillet une mission austro-hongroise est envoyée à Berlin pour un appel à l'aide de son allié allemand. Le 6 l'Allemagne confirme par lettre qu'elle la soutiendra et l'appelle à passer rapidement à l'action. Cette lettre est appelée « le chèque en blanc » de l'Allemagne à l'Autriche Hongrie. Le 7 juillet, fort de cette lettre, le vieil Archiduc François Joseph (mari de Sissi), toujours aux commandes, se propose d'envahir la Serbie, mais n'écarte pas le risque d'une intervention russe, déclarant que « la guerre éclatera de toute manière et la situation ne peut par conséquent qu'empirer ». Le 14 juillet, l'empire austro-hongrois donne son accord pour déclarer la guerre à la Serbie, ce qui sera fait le 28 juillet 1914.

Par le jeu des alliances, toute la vieille Europe allait sombrer...

Sources pour l'ensemble des articles à venir sur ce sujet : Site Mémoire des Hommes, Archives Départementales du Loiret, documents personnels, et les ouvrages : *La vie quotidienne des soldats 14/18* de Jacques Meyer, *Les carnets de Louis Barthas*, *L'histoire en images* de JHJ Andriessen, *Les 300 jours de Verdun* de J.P. Turbergue, *Ceux de 14*, *les Eparges* de Maurice Genevoix, *les carnets de guerre 14/18* de Edouard Coeurdevey, *le Sang de la Liberté* de Marcel Guenot, *le gâchis des généraux* de P. Miquel, *les Oubliés de la Somme* de P. Miquel.

Je vous invite, si l'histoire vous intéresse, à lire ces ouvrages très documentés sur cette période.